

Mairie

29 rue de la croix des combes

BEYNAC

87700

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/04 EN DATE DU 19/03/2025

Séance du mercredi 19 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 12

Représentés : 1

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 6

Contre : 5

Abstention : 2

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 19 mars 2025, à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 6 mars 2025, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Présents : Marie-Claude BEYRAND, Philippe Trampont, Suzanne LAUTRETTE, Jean-Louis CONSTANT, Anthony RICQ, Ludovic DUHAIN, Nicolas MOUSNIER, Suzanne DITLEBLANC, Patrice COTTAZ, Gilles MARIAUX, Antoine DURAND, David DU BOUCHERON

Excusé : Marie HEBTING donne pouvoir à Gilles MARIAUX BOUCHERON

Madame Suzanne LAUTRETTE a été désignée secrétaire de séance.

TAUX D'IMPOSITION 2025

Le Conseil Municipal, après délibération des membres présents, **décide, à la majorité**, de fixer, pour l'année 2025, les taux d'imposition communaux suivants :

- Taxe foncière sur le bâti : 38,56 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 59,74 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,90 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

La Maire
Marie-Claude BEYRAND

La secrétaire de séance
Suzanne LAUTRETTE



Affichée le 20 mars 2025
Transmise le 20 mars 2025